

Réf: Dossier N° 094729

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BENYAN PROVIDENCE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA,
Lot 97, Ilot 08

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 19/01/2022 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENYAN PROVIDENCE »

Objet :

- La communication,
- Vente de matériels informatique et bureautique ;
- Fournitures de bureau ;
- Restauration et traiteur ;
- Service de livraison
- Gestion de projets ;
- Entretien de bureaux et d'espace verts ;
- Gardiennage,
- Relation publique ;
- Import-export ;
- Prestation de services divers

Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus définis.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation de la société dans toute société existante ou devant être;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 97, Ilot 08

Dirigeant(s) : Mlle KANGA REINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02728 du 31/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14005/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

